



**RECUEIL DES ACTES  
DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE  
D'ALSACE**

29 Février 2024

Numéro 131

# SOMMAIRE

---

## ***ARRETÉS***

2024-008-DAJ-Délégation de signature au sein de la Direction de l'Action Sociale de Proximité	3
2024-009-DAJ-Délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	9
2024-010-DAJ-Délégation de signature ponctuelle M. Maxime BELTZUNG, Conseiller d'Alsace	26



**ARRETE N° 2024-008-DAJ**  
**du 28 février 2024**  
**Portant délégation de signature au**  
**sein de la Direction de l'Action Sociale**  
**de Proximité**

**LE PRESIDENT**

- Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 4 ;
- Vu** la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée ;
- Vu** la délibération n° CD-2023-1-8-6 du 6 février 2023 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant délégation de compétences au Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- Vu** l'arrêté n° 2024-006-DAJ du 1<sup>er</sup> février 2024 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Action Sociale de Proximité ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

L'arrêté n° 2024-006-DAJ du 1<sup>er</sup> février 2024 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Action Sociale de Proximité est abrogé.

**Article 2 :**

Les agents responsables, dont les noms et fonctions suivent, reçoivent, chacun en ce qui le concerne, délégation aux fins de signer tous actes relevant de leurs attributions, au regard des missions de la Direction et de chacun des Services qui la composent.

Cette délégation s'étend notamment aux actes listés en annexe au présent arrêté et est appliquée comme suit :

- 1 - délégation à titre principal ;
- 2 et suivants - délégation à titre subsidiaire en cas d'absence ou d'empêchement de 1, puis d'absence ou d'empêchement simultané des délégataires précédents.

En cas de vacance de poste signalée par le sigle « NN » (non nommé-e) au sein du présent arrêté, la délégation de signature reçue par l'agent concerné est de plein droit attribuée au(x) délégataire(s) suivant(s), selon l'ordre mentionné pour chaque acte au sein des annexes au présent arrêté.

### **Article 3 : Direction**

- Madame Virginie CURVAT, Directrice ;
- Madame Patricia COLIN, Directrice adjointe ;
- Madame Pauline GAUCHER, Directrice adjointe.

### **Article 4 : Territoire Nord : Services Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale (UTAMS)**

#### **4.1 Service UTAMS Sud**

- Madame Laure LADDI, Cheffe de service ;
- Madame Céline MICHEL, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale (RETMS) Bruche ;
- Monsieur David GIOP, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale Grand Ried ;
- Madame Alice ROLLIN, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale Piémont ;
- Madame Catherine LAQUESTE, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale Giessen ;
- Madame Sophie ANDRE, Conseillère Territoriale d'Insertion ;
- Madame Aurélia FLAUS, Conseillère Territoriale d'Insertion ;
- Madame Emilie LALLEMAND, Conseillère Territoriale en Action Sociale, équipes Giessen et Grand Ried ;
- Madame Séverine VOEGELIN, Conseillère Territoriale en Action Sociale, équipes Piémont et Bruche.

#### **4.2 Service UTAMS Nord**

- Madame Kim LIEM, Cheffe de service ;
- Madame Gaëlle LE JAN, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale Campagne ;
- Monsieur Yann LEJEUNE, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale Bande Rhénane ;
- Madame Céline BILGER, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale Ville ;
- Madame Cathie LAZARUS, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale de Sauer-Lauter ;
- Madame Anaïs SPINDLER, Conseillère Territoriale Autonomie ;
- Madame Myriam STURTZER, Conseillère Territoriale Autonomie ;
- Madame Martine CASPAR, Conseillère Territoriale d'Insertion, équipes Ville et Campagne ;
- Madame Carole BOIZET, Conseillère Territoriale d'Insertion, équipes Sauer-Lauter et Bande Rhénane ;
- Madame Sylviane SCHWARTZ, Conseillère Territoriale en Action Sociale, équipes Ville et Campagne ;
- NN, Conseiller(ère) Territorial(e) en Action Sociale, équipes Sauer-Lauter et Bande Rhénane.

#### **4.3 Service UTAMS EMS - Sud**

- Madame Diane DISS, Cheffe de service ;
- Monsieur Rémi BOUCHARD, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale 4 vents ;
- Madame Virginie HOT, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale des Tanneries ;
- Madame Elisabeth PFISTER, Conseillère Territoriale d'Insertion ;
- Madame Emilie CHATRAS, Conseillère Territoriale en Action Sociale, à compter du 22 mars 2024.

#### **4.4 Service UTAMS EMS - Nord**

- Madame Christine VOLET, Cheffe de service ;
- Monsieur Eric MALLET, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale de Bischheim ;
- Madame Rachel ARBOGAST, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale de Schiltigheim ;
- Madame Nathalie MANGALLON, Conseillère Territoriale d'Insertion ;
- Madame Laurence POPADINEC, Conseillère Territoriale en Action Sociale.

#### **4.5 Service UTAMS Ouest**

- Monsieur Jean-Luc MENG, Chef de service ;
- Madame Marie SCHNEIDER, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale Plaine ;
- Monsieur Alexandre PERRAT, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale Vergers ;
- Madame Manon MAURIZI WEISSE, Conseillère Territoriale Insertion ;
- Madame Valérie BELLARD, Conseillère Territoriale en Action Sociale.

#### **4.6 Pour tous les Services UTAMS**

- Madame Charlotte REMY, Conseillère Territoriale d'Insertion volante du Service Appui et Innovation Sociale de la Direction Action Sociale de Proximité, amenée à assurer des missions de remplacement/renfort de Conseiller Territorial d'Insertion, selon affectation.

### **Article 5 : Territoire Sud : Services Territoires De Solidarité (TDS)**

#### **5.1 Service TDS Couronne colmarienne/Sainte-Marie-aux-Mines**

- Madame Nadine RAUSCHER, Cheffe de service ;
- Madame Marie-Odile MEYER, Cheffe de service adjointe pour le Territoire de la Couronne Colmarienne ;
- Madame Christelle LASSIAT, Cheffe de service adjointe pour le Territoire de Sainte-Marie-aux-Mines ;
- Madame Nourit ABENAIM, Cheffe de service adjointe pour le Territoire de Neuf-Brisach Ensisheim ;
- Madame Catherine REES, Cheffe de service adjointe pour le Territoire de Guebwiller.

#### **5.2 Service TDS COLMAR**

- Madame Sylvie HUIN, Cheffe de service ;
- Madame Bénédicte CLAUDEPIERRE, Cheffe de service adjointe pour le Territoire Colmar Ouest ;
- Madame Geneviève VURPILLAT, Cheffe de service adjointe pour le Territoire Colmar Sud ;
- Madame Sandra ROSSIGNOL, Cheffe de service adjointe pour le Territoire Colmar Est ;
- Monsieur Bruno BODET, Chef de service adjoint sénior.

#### **5.3 Service TDS Couronne mulhousienne**

- Madame Mélanie ROUËCHE, Cheffe de service ;
- Madame Magali ZUMKELLER, Cheffe de service adjointe pour le Territoire de la Couronne mulhousienne Ouest ;
- Madame Florie MEYER, Cheffe de service adjointe pour le Territoire de la Couronne mulhousienne Est.

#### **5.4 Service TDS MULHOUSE**

- Monsieur Sébastien LAVOUE, Chef de service ;
- Madame Magali HEISSAT, Cheffe de service adjoint pour le Territoire Mulhouse Nord Ouest ;
- Madame Rebecca NUSSBAUMER, Cheffe de service adjointe pour le Territoire Mulhouse Sud Ouest ;
- Madame Dalila MANSOURI, Cheffe de service adjointe pour le Territoire Mulhouse Centre Ouest, à compter du 2 avril 2024 ;
- Madame Sylviane ROSSE, Cheffe de service adjointe pour le Territoire Mulhouse Sud Est ;
- Madame Natacha WURTZ, Cheffe de service adjointe pour le Territoire Mulhouse Nord Est ;
- Madame Lydia STURM, Cheffe de service adjointe pour le Territoire Mulhouse Centre Est.

#### **5.5 Service TDS SAINT-LOUIS/ALTKIRCH**

- Madame Nathalie STICH, Cheffe de service ;
- Monsieur Gaël BENAD, Chef de service adjoint pour le Territoire d'Altkirch ;
- Madame Laetitia NUSSBAUMER-RUEHER, Cheffe de service adjointe pour le Territoire de Saint-Louis ;
- Monsieur Nicolas GILLET, Chef de service adjoint pour le Territoire de Thann.

#### **5.6 Pour tous les Services TDS**

- Madame Sandrine ILLANA, Cadre de l'équipe de remplacement du Service Ressources Humaines Solidarité de la Direction Appui et Pilotage des Solidarités, amenée à assurer des missions de remplacement de Chef de service adjoint, selon affectation.

#### **Article 6 : Service Appui et Innovation Sociale (SAIS)**

- Madame Catherine GRENTZINGER, Cheffe de service ;
- Madame Sarah HAIST, Conseillère départementale en travail social ;
- Madame Catherine MERCKLE, Responsable de l'Unité Majeurs Vulnérables ;
- Madame Pauline KEHREN, Responsable de l'Unité Ressources.

#### **Article 7 :**

Les agents délégataires, cités dans les articles qui précèdent, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes ([www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/](http://www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/)).

Le Président



Frédéric BIERRY

Direction de l'Action Sociale de Proximité		Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint	Chef de Service	Responsable d'unité	Conseiller départemental en travail social ou Responsable d'unités majeurs vulnérables	Responsable d'équipe	Responsable d'équipe et Conseillère Territoriale Autonome	Conseiller territorial Insertion (ou Crj Volant (Cr. art. x.6))	Conseiller Territorial en Action Sociale	
Direction		Actes de passation des marchés sans limite de montant										
		Bons de commande hors marchés à partir de 5 001 euros										
		Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.	1									
UTAMS		Décisions relatives aux aides administratives à domicile dans le cadre de la protection de l'enfance (hors AED) : AFASE	4	3	2						1	
		Décisions relatives aux aides administratives à domicile dans le cadre de la protection de l'enfance (hors AED) : TISF, aide ménagère, MAESF	4	3	2			1				
		Décisions relatives à l'AED (Aide éducative à domicile)	4	3	2			1				
		Saisines judiciaires au procureur de la république au bénéfice des majeurs vulnérables	4	3	2				1			
		Tout acte relatif aux MASP simple (1) sauf sur le Territoire de la Ville de Strasbourg	4	3	2							1
		Tout acte relatif au FAJ sur le Territoire Nord (hors transfert de compétence EMS)	4	3	2							1
		Toute décision relative au FSL territorialisé (hors transfert de compétence EMS) sauf sur recours gracieux	4	3	2				1			
		Décisions favorables sur recours gracieux relatives aux FSL	3	2	1							
		Tout acte relatif à l'APRE-ADE (sauf ADE sur le Territoire de la Ville de Strasbourg) : accord, refus, y compris sur recours gracieux	4	3	2						1	
		Décisions de suspensions administratives dont une copie doit également être adressée aux organismes payeurs que sont la CAF et la MSA	4	3	2						1	
		Décisions de sanction RSA sauf sur le Territoire de la Ville de Strasbourg	4	3	2						1	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	3	2				1				
SAIS	SAIS	Tout acte relatif aux MASP simples (1) sur le Territoire de la Ville de Strasbourg	4	3	2		1					
		Tout acte relatif aux MASP avec gestion (2)	4	3	2		1					
	Unité Ressources	Décisions relatives aux secours financiers exceptionnels	4	3	2	1						
		Décisions d'attribution et de refus de la prime au travail	4	3	2	1						
		Bon de commande hors marché d'un montant maximum de 5 000 euros pour toute la direction	2			1						

Direction de l'Action Sociale de Proximité	Actes faisant grief délégués							
		Directeur	Directeur adjoint	Chef de service	Chef de service adjoint (ou cadre de remplacement) (Cf. art. 5.6) ou chef de service adjoint service sénior (ou cadre de remplacement) (Cf. art. 5.6)	Responsable d'unité majeurs vulnérables ou Conseiller départemental en travail social	Responsable de l'Unité Ressources	
<b>Direction</b>	Conventions d'accueil d'un collaborateur occasionnel, bénévole, dans le cadre du dispositif de bénévolat pour les bénéficiaires du rSa	1						
	Décisions de mise à l'abri d'urgence de femmes enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans (non confiés)							
	Actes de passation des marchés sans limite de montant							
	Bons de commande hors marchés à partir de 5 001 euros							
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.							
<b>TDS</b>	Décisions relatives aux aides administratives à domicile dans le cadre de la protection de l'enfance (TISF, aide-ménagère, AAE, AED, MIP, MAESF)	4	3	2		1		
	Décisions relatives aux secours financiers de lutte contre la précarité	4	3	2	1			
	Tout acte relatif aux MASP simples (1)	4	3	2	1			
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	3	2	1				
<b>SAIS</b>	Saisines judiciaires au procureur de la république au bénéfice des majeurs vulnérables	4	3	2			1	
	Tout acte relatif aux MASP avec gestion (2)	4	3	2			1	
	Bon de commande hors marché d'un montant maximum de 5 000 euros pour toute la direction	2						1



**Direction Générale Adjointe Ressources**  
Direction des Affaires Juridiques

**ARRETE N° 2024- 009-DAJ**

**du 28 février 2024**

**Portant délégation de signature au  
sein de la Direction de l'Aide Sociale à  
l'Enfance (ASE)**

**LE PRESIDENT**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 4 ;

**Vu** la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée ;

**Vu** la délibération n° CD-2023-1-8-6 du 6 février 2023 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant délégation de compétences au Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace ;

**Vu** les règlements relatifs aux astreintes applicables sur le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace ;

**Vu** l'arrêté n° 2024-005-DAJ du 25 janvier 2024 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

L'arrêté n° 2024-005-DAJ du 25 janvier 2024 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance est abrogé.

**Article 2 :**

Les agents responsables, dont les noms et fonctions suivent, reçoivent, chacun en ce qui le concerne délégation aux fins de signer tous actes relevant de leurs attributions au regard des missions de la Direction et de chacun des services composant ladite Direction.

Cette délégation s'étend notamment aux actes listés dans les annexes 1 à 4 au présent arrêté et est appliquée comme suit :

1 - délégation à titre principal ;

2 et suivants - délégation à titre subsidiaire en cas d'absence ou d'empêchement de 1, puis d'absence ou d'empêchement simultané des délégataires précédents ;

et elle s'étend également aux actes listés à l'annexe 5.

En cas de vacance de poste signalée par le sigle « NN » (non nommé-e) au sein du présent arrêté, la délégation de signature reçue par l'agent concerné est de plein droit attribuée au(x) délégataire(s) suivant(s), selon l'ordre mentionné pour chaque acte au sein des annexes au présent arrêté.

### **Article 3 : Direction**

- Monsieur Ludovic MARECHAL, Directeur ;
- Madame Léa DEFFONTAINES, Directrice adjointe 1 ;
- Madame Annabelle HURTH-BERBIGIER, Directrice adjointe 2.

### **Article 4 : Service Offre d'accueil en établissement**

- Madame Sandie BERTHOUT, Cheffe de service, Responsable Unité Nord ;
- Monsieur Bertrand RYCHEN, Chef de service adjoint, Responsable Unité Sud ;
- Monsieur Paul BEN HACHMI, Cadre technique du social.

### **Article 5 : Service Accompagnement des enfants confiés Nord**

- Madame Virginie CAILLO, Cheffe de service ;
- Monsieur Sylvain CORRUBLE, Chef de service adjoint.

#### **5.1 : Equipes Territoriales ASE (ETASE)**

La chaîne de signature pour les rangs 1 et 2 est déterminée selon le partage des références de situations d'enfant entre le responsable et le responsable adjoint.

##### **A - Equipe Territoriale ASE EMS Sud**

- Madame Marie OBRECHT, Responsable ;
- Monsieur Pierre DUTOR, Responsable adjoint.

##### **B - Equipe Territoriale ASE Molsheim**

- Madame Sylvie ROECK, Responsable ;
- Madame Angela MERY, Responsable adjointe.

##### **C - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Neudorf**

- Madame Christelle SCHAEFFER, Responsable ;
- Madame Imène GASMI, Responsable adjointe.

##### **D - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Centre**

- Madame Vanessa FRITSCH, Responsable ;
- Madame Fatiha IBEN KOUAR, Responsable adjointe.

##### **E - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Meinau/Neuhof/Hautepierre**

- Madame Aline REDER, Responsable ;
- Madame Julie PROUST, Responsable adjointe.

##### **F - Equipe Territoriale ASE EMS Nord**

- Madame Gaëlle LESEUX, Responsable ;
- Monsieur Simon LANG, Responsable adjoint.

##### **G - Equipe Territoriale ASE Haguenau**

- Madame Dominique HAREL, Responsable ;
- Madame Sarah WEHREY, Responsable adjointe.

#### **5.2 : Unité Suivi des enfants en centres parentaux**

- Madame Aline REDER, Responsable d'unité ;
- Madame Claudia FICHTER, Coordinatrice pour les Centres Parentaux.

## **Article 6 : Service Accompagnement des enfants confiés Sud**

- Monsieur Jean-François CAILLERET, Chef de service ;
- Madame Natacha WURTZ, Inspectrice Transversale en charge de la fluidité des parcours.

### **Unités Inspecteurs**

#### **A - Unité Inspecteur Territoire 1**

- Madame Céline MARC, Inspectrice.

#### **B - Unité Inspecteur Territoire 2**

- Madame Marie SPIESS, Inspectrice.

#### **C - Unité Inspecteur Territoire 3**

- Monsieur Nicolas GENEZ, Inspecteur.

#### **D - Unité Inspecteur Territoire 4**

- Madame Sarah MEGHRICHE, Inspectrice.

#### **E - Unité Inspecteur Territoire 5**

- Madame Djémaâ BOLOGNESE, Inspectrice.

#### **F - Unité Inspecteur Territoire 6**

- Madame Anne SELEN, Inspectrice.

## **Article 7 : Service Adoption et Prévention**

- Madame Sandrine JAHNKE, Cheffe de service.

### **7.1 : Unité Prévention ASE**

- NN, Responsable d'unité ;
- Madame Bouchra GODEL, Chargée de mission milieu ouvert et aide à domicile ;
- Madame Céline MEYER-ANANE, Coordinatrice.

### **7.2 : Unités Droit et statut de l'enfant – Accompagnement à l'adoption**

#### **7.2.1 : Unité Nord**

- Madame Sévérine CASABIANCA, Responsable d'unité ;
- Madame Justine LANDFRIED, Coordinatrice.

#### **7.2.2 : Unité Sud**

- Madame Marie-Camille JANTE, Responsable d'unité ;
- Madame Déborah BALZER, Inspectrice.

## **Article 8 : Service MNA – Préparation à la majorité et Jeunes majeurs**

- Monsieur Christophe SCHROEDER, Chef de service ;
- NN, Responsable d'unité prévention ASE, pour les équipes 8.1 et 8.2.

### **8.1 : Unité MNA Nord**

- Madame Sonia RIVIEYRAN, Responsable d'unité ;
- Madame Lila MEGAT, Responsable d'unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord.

### **8.2 : Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord**

- Madame Lila MEGAT, Responsable d'unité ;
- Madame Sonia RIVIEYRAN, Responsable d'unité MNA Nord.

### **8.3 : Unité MNA, Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Sud**

- Madame Cécile MARIO, Responsable d'unité ;
- Madame Fanny JAEGERT, Responsable d'unité adjointe.

## **Article 9 : CRIP**

- Madame Christiane GUR, Cheffe de service.

### **9.1 : Unité Nord**

- Madame Nelly POINCELET, Responsable d'unité ;
- Madame Virginie JANUS, Coordinatrice ;
- Monsieur Féthédine LACHHEB, Coordinateur ;
- Madame Patricia MEYER, Coordinatrice ;
- Madame Audrey WAHL, Coordinatrice ;
- Madame Danaé ZEMBOK, Coordinatrice ;
- Madame Mélodie PIERRON, Coordinatrice.

### **9.2 : Unité Sud**

- Madame Lara BINDER, Responsable d'unité ;
- Madame Marline BAGATELLO, Coordinatrice, en remplacement du congé de maternité de Madame Hélène BERBETT, Coordinatrice ;
- Madame Joschka NICOLAS, Coordinatrice ;
- Madame Mireille ENGLER, Coordinatrice ;
- Madame Marie FREY, Coordinatrice.

## **Article 10 : Foyer de l'enfance**

- Monsieur Clément METZ, Directeur ;
- Monsieur Fabrice REMANDE, Directeur adjoint ;
- Madame Anne MAGDELAINE, Responsable du Service Finances.

## **Article 11 : Cité de l'enfance**

- Madame Frédérique MACQUET, Directrice ;
- Madame Fabienne CAUVIN, Responsable Administratif et Financier ;
- Madame Samira LAMAALAM, Cheffe de service Educatif, Pavillon DE VINCI - Unité SAE ;
- Madame Sandrine TRESCHER, cheffe de service Educatif, Pavillons DORE - HARING ;
- Monsieur Frédéric KIPPELEN, Chef de service Educatif, Pavillons MATISSE – PICASSO.

## **Article 12 : Unité administrative et financière**

- Madame Aude SCHOENFELDER, Responsable d'unité.

### **Article 13 : Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux**

- Madame Marina BREHIN, Cheffe de service ;
- Madame Julie DEMANGE, Cheffe de service adjointe et Responsable de l'unité Sud ;
- Madame Christine COLLIN, Responsable de l'unité Nord.

### **Article 14 : Evaluation de la minorité des personnes se déclarant mineures – Territoire Nord**

- Madame Sonia RIVIEYRAN, Responsable d'unité MNA Nord ;
- Monsieur Christophe SCHROEDER, Chef de service MNA – Préparation à la majorité et Jeunes majeurs ;
- Madame Lila MEGAT, Responsable d'unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord ;
- NN, Responsable d'unité prévention ASE ;
- Madame Sandie BERTHOUT, Cheffe de service Offre d'accueil en établissement, Responsable Unité Nord ;
- Madame Virginie CAILLO, Cheffe de service Accompagnement des enfants confiés Nord ;
- Monsieur Sylvain CORRUBLE, Chef de service adjoint Accompagnement des enfants confiés Nord ;
- Madame Virginie GIRARDOT, Conseillère stratégique auprès de l'Observatoire alsacien de la Protection de l'Enfance ;
- Madame Sabine FREDERIC, Responsable du Pôle Pilotage Stratégique.

### **Article 15 :**

Les agents concernés par une astreinte de décision, une astreinte adoption ou par les permanences du service, prévue par les règlements susvisés, ou toutes autres documents, bénéficient, dans la période où ils sont chargés de cette astreinte ou d'une permanence, d'une délégation de signature afin de prendre les décisions immédiates, adaptées et nécessaires aux circonstances, conformément à l'annexe 5 au présent arrêté.

### **Article 16 :**

Les agents délégataires, cités dans les articles qui précèdent, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes ([www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/](http://www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/)).

Le Président



Frédéric BIERRY

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe / d'unité	Responsable d'Unité Nord Droit et Statut de l'enfant	Responsable d'Unité Sud Droit et Statut de l'enfant	Responsable d'Unité MNA Nord	Responsable d'Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord.	Responsable d'Unité Prévention ASE	Chef de Service Adoption et Prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés NORD	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés NORD	Responsable d'équipe / d'unité adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social	Cadre ASE en charge des situations de minorité (MNA)	
Direction	Actes en lien avec les astreintes et les permanences en matière d'aide sociale à l'enfance (notamment adoption, enfants confiés, mineurs non accompagnés)																	1					
	Conventions d'accueil d'un collaborateur occasionnel, bénévole, dans le cadre du dispositif de bénévolat pour les bénéficiaires du rSa																						
	Certification exécutoire des arrêtés et décisions du Président pris sous le timbre de la Direction	1	2	3																			
	Mandats/pouvoirs pour déposer plainte et constitution partie civile																						
	Mandat de représentation en justice (Cour d'appel)																						
	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau, sans limite de montant)																						
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substituerait ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.	1																					
Unité administrative et financière	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés à l'exception de ceux listés pour le service accompagnement des enfants confiés ; Service MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs et l'unité droit et statut de l'enfant	2	3	4														1					
Service Adoption - Prévention	Bons de commande hors marchés relatifs aux pupilles de l'état	6	7	5	4									2	3			1					
														3	2								
	Bons de commande hors marchés relatifs aux pupilles de l'état accueillis chez un tiers bénévole administratif	4	5	3	1													2					
	<b>Pupilles</b>																						
	Arrêtés d'admission d'un enfant en tant que pupille de l'Etat	5	6	4				1	2					3									
	Mémoires produits dans le cadre des recours contre ces arrêtés	2	3	1																			
	Conventions de parrainage/appariement / tiers bénévoles administratif	5	6	4				1	2					3									
	<b>Adoption et Droit</b>																						
	Décisions relatives à l'agrément adoption sauf les décisions de refus et les recours gracieux	2												1									
	Décisions de refus et les recours gracieux relatives à l'agrément adoption	1																					
	Conventions de placement de l'enfant en vue d'adoption et convention de préparation à l'accueil.	6	7	5				1	2					4							3		
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) après la fin de mesure																						
	Certification conformes des documents produits relatifs à l'agrément en matière d'adoption internationale	5	6	4				1	2					3									
	Attestations concernant l'agrément et l'adoption (maintien, validité, suivi et placement)																						
	<b>Gestion des biens et des comptes bancaires</b>																						
	Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...) pour tous les enfants confiés	3	4	2										1									
	Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne pour les enfants sous DAP et tutelle	6	7	5				1	2					4							3		
	<b>Accompagnement des enfants confiés</b>																						
	<b>Accueils administratifs</b>																						
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement), sauf sur recours gracieux	6	7	5				1	2					4							3		
Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	2	3	1																				
<b>Tout statut</b>																							
Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	7	5				1	2					4							3			
<b>Unité Prévention ASE</b>																							
<b>Mesures préventives</b>																							
Pour le territoire de la Ville de Strasbourg, les décisions relatives aux aides administratives à domicile dans le cadre de la protection de l'enfance (TISF, aide-ménagère, AFASE, AED, MAESF) sauf sur recours gracieux	6	7	5	4									1						3	2			
Décisions de mise à l'abri d'urgence de femmes enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans (non confiés) en hôtel	5	6	4	3									1						2				
Pour le territoire de la Ville de Strasbourg, les décisions sur recours gracieux aux aides administratives à domicile dans le cadre de la protection de l'enfance (TISF, aide-ménagère, AFASE, AED, MAESF)	3	4	2	1																			

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe/ d'unité	Responsable d'Unité Nord Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité Sud Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité MNA Nord	Responsable d'Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord.	Responsable d'Unité prévention ASE	Chef de Service Adoption et Prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés NORD	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés NORD	Responsable d'équipe/ d'Unité adjoint	Responsable de adm/Unité administrative et itinéraire	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social	Cadre ASE en charge des évaluations de minorité (MNA)			
Service MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Unité MNA Nord	Bons de commande hors marchés relatifs aux MNA (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	6	7	5	4									2	3		1								
		Demande de paiement de la participation forfaitaire de l'Etat aux dépenses engagées au titre de la phase d'évaluation et de mise à l'abri des personnes se présentant comme MNA	5	6	4	3					1	2				3	2									
		<b>Parrainage</b>																								
		Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif	6	7	5	3						1	2	4												
		<b>Gestion des biens et des comptes bancaires</b>																								
		Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne	6	7	5	3						1	2	4												
		<b>Accueils immédiats</b>																								
		Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	6	7	5	3						1	2	4												
		Décisions sur recours gracieux et mémoires contentieux relatifs aux accueils immédiats administratifs	2	3	1																					
	Décisions de prise en charge, de fin de prise en charge et de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées émises notamment à la suite de l'évaluation de la minorité et de l'isolement (cf. article 14)	3	4	2																				1		
	Toutes décisions de retrait ou d'abrogation des décisions de prise en charge, de fin de prise en charge ou de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées	1	3	2																						
	<b>Tutelle et DAP</b>																									
	Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	6	7	5	3						1	2	4													
	Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord	Bons de commande hors marchés relatifs aux jeunes majeurs (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	6	7	5	4										2	3		1							
		<b>Accompagnement jeunes majeurs</b>																								
		Décisions relatives à la prise en charge des jeunes majeurs (accord, contrat, refus, renouvellement)	6	7	5	3						2	1			4	5									
		Décisions relatives aux bulletins entrée protection	3	2	1											5	4									
		Décisions relatives aux recours gracieux CJM	1	2																						

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chief de service	Chief de service adjoint	Responsable d'équipe/ d'unité	Responsable d'Unité Nord Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité Sud Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité MMJ Nord	Responsable d'Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord.	Responsable d'Unité Prévention ASE	Chief de Service Adoption et Prévention	Chief de service Accompagnement des enfants confiés NORD	Chief de service accompagnement des enfants confiés	Responsable d'équipe/ d'unité adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Charge de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social	Cadre ASE en charge des évaluations de minorité (MMA)		
Service Accompagnement des enfants confiés	Unité suivi des enfants en centres parentaux	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants en centres parentaux (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	5	4	6	2	3											1							
		<b>Accompagnement Femmes enceintes ou avec enfants de moins de trois ans</b>																							
		Décisions relatives à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux (lorsque l'enfant est confié ou la mère mineure est confiée) sauf sur recours gracieux	5	4	6	3	2																	1	
		Décisions sur recours gracieux et mémoires contentieux relatifs à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux	3	2	4	1																			
		<b>Accueils administratifs</b>																							
		Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	6	5	7	4	3	2																1	
		Décisions en matière de participation financière																							
		Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1																			
		<b>Tout statut</b>																							
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	5	7	4	3	2																1	
		Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	4	3	5	1	2																		
		<b>Tutelle, DAP, AE Rencontre en présence d'un tiers</b>																							
	Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1																				
	ETASE	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement) et pupilles de l'état	5	4	6	2	3												1						
		Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés accueillis chez un tiers bénévole administratif	4		3									1					2						
		Bons de commande hors marchés relatifs aux séjours colonies des enfants confiés accueillis chez des assistants familiaux, pupilles de l'état et enfants hors département .	5	4	6	1	2												3						
		<b>Parrainage</b>																							
		Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif	6	5	7	3	4	1											2						
		Arrêté portant sur la prise en charge financière de l'accueil d'un enfant						2											1						
		<b>Accompagnement des enfants confiés</b>																							
		<b>Accueils administratifs</b>																							
		Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	6	5	7	3	4	1											2						
		Décisions en matière de participation financière						2											1						
		Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1																			
<b>Tutelle et DAP</b>																									
Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	6	5	7	3	4	1											2								
						2											1								
<b>Tout statut</b>																									
Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	5	7	3	4	1											2								
						2											1								
Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	3			1	2																				
<b>Accompagnement jeunes majeurs</b>																									
Décisions relatives aux bulletins entrée protection	3	1	2																						

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe/ d'unité	Responsable de l'Unité Nord Droit et statut de l'enfant	Responsable de l'Unité Sud Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité RMA Nord	Responsable d'Unité Préparation à la majorité et jeunes majeurs Nord	Responsable d'Unité prévention ASE	Chef de Service Adoption et Prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés MOUD	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés MOUD	Responsable d'équipe/ d'Unité adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière TS	TS - Cadre ASE d'astreinte	Charge de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social	Cadre ASE en charge des évaluations de minorité (RMA)	
Service Accompagnement des enfants confiés	<b>Tutelle, DAP, AE</b>																						
	Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1																		
Service Offre d'accueil en établissement	Arrêtés portant création, modification, cession ou transfert d'autorisation d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (établissements et services socio et médico sociaux en application des articles L.313-1 et suivants du CASF).	1	2	3																			
	Toute décision dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure de fermeture des lieux de vie et d'accueil autorisés ou non et plus généralement des établissements accueillant des mineurs de l'aide sociale à l'enfance qui relèvent d'une autorisation (conjointe ou non) du Président de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que toute décision se rapportant à l'ouverture, la fermeture et le fonctionnement des établissements déclarés en vertu de l'article L.321-1 du code de l'action sociale et des familles (notamment décision d'opposition).	1	2	3																			
	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants hors département	7	6	8	4	5								2	3			1					
														3	2								
	<b>Accompagnement des enfants confiés</b>																						
	Conventions de séjour en lieux de vie	3	2	4	1																		
	Conventions en matière de prise en charge exceptionnelle (hébergement, accompagnement ou renforcement des moyens d'une structure pour un accueil particulièrement complexe)	3	2	4	1																		
	<b>Accueils administratifs</b>																						
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	5	4	6	2	3																	1
	Décisions en matière de participation financière																						
	Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1																		
	<b>Tout statut</b>																						
Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	4	6	2	3																1		
Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	4	3	5	1	2																		
<b>Tutelle, DAP, AE Rencontre en présence d'un tiers</b>																							
Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1																			
CRIP	<b>Informations préoccupantes</b>																						
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (établissement mis en cause)	2	3	4	1																		
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (AssFam mis en cause)	2	4	3	1																		
	Décisions relatives à une IP hors établissement ou AssFam (classement, signalement)	4	5	6	3		2														1		
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs relatifs aux IP et signalements	3	4	5	2		1																
	<b>Accueils immédiats</b>																						
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	4	5	6	3		2															1	
	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs	2	3	4	1																		
	Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs	2	3	4	1																		
	Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes	2	3	4	1																		
Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux	Contrats à durée déterminée ou indéterminée des assistants familiaux en cas d'urgence (exécution du placement dans les 72 heures), dérogation à la compétence exclusive de la DRH en la matière	4	5	3	1	2																	
	Décisions de rejet des candidatures des assistants familiaux	5	6	4	1	2	3																
	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier	5	6	4	3	2	1																
	Autorisation exceptionnelle à dépasser l'agrément des assistants familiaux	5	6	4	3	2	1																



Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués																				
		Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Cher de service	Cher de service adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	Responsable d'équipe d'unité	Responsable d'Unité Sud Droit et Statut de l'enfant	Responsable d'Unité Nord Droit et Statut de l'enfant	Cher de Service Adjoint et Prévention	Responsable d'équipe d'unités adjoint	Cher de service des enfants confiés SUD	Cher de service adjoint des assistants familiaux	Cher de service adjoint ouvrier professionnel assistants familiaux	Inspecteur	Inspecteur Transversal	Coordonnateur	Cadre ASE d'astreinte			
Service MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Unité MNA, Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Bons de commande hors marchés pour la prise en charge urgente des MNA (vêtue, transport, pharmacie, laboratoire, alimentation, stocks fournitures)	5	7	6	4			3	1						2						
		Bons de commande hors marchés relatif à la prise en charge courante des MNA et jeunes majeurs	5	6	4	3				1							2					
		<b>Parrainage</b>																				
			Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif	5	6	4	3											1				
		<b>Gestion des biens et des comptes bancaires</b>																				
			Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...)	3	4	1	2															
			Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne	5	6	4	3											1				
		<b>Accueils immédiats</b>																				
			Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	5	6	4	3											2				
			Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs																			
			Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs	2	3	1																
			Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes																			
			Décisions de prise en charge, de fin de prise en charge et de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées émises notamment à la suite de l'évaluation de la minorité et de l'isolement	5	6	4	3											2				
			Toutes décisions de retrait ou d'abrogation des décisions de prise en charge, de fin de prise en charge ou de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées	1	3	2																
		<b>Accompagnement jeunes majeurs</b>																				
			Décisions relatives à la prise en charge des jeunes majeurs (accord, contrat, refus, renouvellement)	5	6	4	3											2				
			Décisions relatives aux bulletins entrée protection	3	2	1																
		<b>Accompagnement Femmes enceintes ou avec enfants de moins de trois ans</b>																				
			Décisions relatives à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux sauf sur recours gracieux	5	6	4	3											2				
			Décisions sur recours gracieux et mémoires contentieux relatifs à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux	3	4	2	1															
<b>Tout statut</b>																						
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	6	4	3											2						
<b>Tutelle et DAP</b>																						
	Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	5	6	4	3											1						



Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Actes faisant grief délégués																				
		Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Cher de service	Cher de service adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	Responsable d'équipe d'unité	Responsable Unité Sud Droit et statut de l'enfant	Responsable Unité Nord Droit et statut de l'enfant	Cher de Service Adoption et Prévention	Responsable d'équipe d'unités adjoint	Cher de service accompagnement des enfants SUP	Cher de service soutien assistant familial	Cher de service adjoint soutien professionnel assistants familiaux	Inspecteur	Inspecteur Transversal	Coordonnateur	Cadre ASE d'astreinte			
Service Accompagnement des enfants confiés	<b>Tutelle, DAP, AE</b>																					
	Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1																	
Service Offre d'accueil en établissement	Arrêtés portant création, modification, cession ou transfert d'autorisation d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (établissements et services socio et médico sociaux en application des articles L 313-1 et suivants du CASP).	1	2	3																		
	Toute décision dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure de fermeture des lieux de vie et d'accueil autorisés ou non et plus généralement des établissements accueillant des mineurs de l'aide sociale à l'enfance qui relèvent d'une autorisation (conjointe ou non) du Président de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que toute décision se rapportant à l'ouverture, la fermeture et le fonctionnement des établissements déclarés en vertu de l'article L.321-1 du code de l'action sociale et des familles (notamment décision d'opposition).	1	2	3																		
	<b>Accompagnement des enfants confiés</b>																					
	Conventions de séjour en lieux de vie	3	2	4	1																	
	Conventions en matière de prise en charge exceptionnelle (hébergement, accompagnement ou renforcement des moyens d'une structure pour un accueil particulièrement complexe)	3	2	4	1																	
CRIP	<b>Informations préoccupantes</b>																					
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (établissement mis en cause)	3	4	5	2			1														
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (AssFam mis en cause)	3	5	4	2			1														
	Décisions relatives à une IP hors établissement ou AssFam (classement, signalement)	4	6	5	3			2												1		
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs relatifs aux IP et aux signalements	3	4	5	2			1														
	<b>Accueils immédiats</b>																					
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	4	5	6	3			2													1	
	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs	2	3	4	1																	
	Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs	2	3	4	1																	
	Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes	2	3	4	1																	
Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux	Bons de commande hors marchés pour la prise en charge urgente des enfant accueillis en famille d'accueil (vêtue, matériel puériculture, ...)	6	5	3	2	1	4															
	Contrats à durée déterminée ou indéterminée des assistants familiaux en cas d'urgence (exécution du placement dans les 72 heures), dérogation à la compétence exclusive de la DRH en la matière																					
	Décisions de rejet des candidatures des assistants familiaux	4	5	3	2	1																
	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier																					
Autorisation exceptionnelle à dépasser l'agrément des assistants familiaux	4	5	3	2	1																	

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur ASE	Directeur PDE	Directeur PDE adjoint	Responsable service finances	Cadre d'astreinte
Direction	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant					
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.	1				
	Actes en lien avec les astreintes					1
	Actes relatifs aux instances de l'établissement (CHSCT, CAP, conseil de surveillance ....)	3	1	2		
	Conventions financières ou de partenariat	3	1		2	
	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	1	3	2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	3	1	2		

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Délégation de signature						
		Directeur ASE	Directrice Cité de l'Enfance	Chef de service éducatif Pavillons Doré - Matisse	Chef de service éducatif Pavillon De Vinci - Unité SAE	Chef de service éducatif Pavillons Haring - Picasso	Responsable Administratif et Financier	Centre d'astreinte
Direction	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant							
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.	1						
Cité de l'Enfance	Actes en lien avec les astreintes							1
	Conventions financières ou de partenariat	3	1				2	
	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	3	1				2	
	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier	2	1					
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	1	5	3	4	2	
Pavillons Doré - Haring	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	3	1			2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1	3			2	
Pavillon De Vinci - Unité SAE	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	3		1		2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1		3		2	
Pavillons Matisse - Picasso	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	3			1	2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1			3	2	

**ASTREINTES DE DECISION ET ADOPTION**

<b>Cadres effectuant les astreintes et les permanences du service</b>	<b>Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes et des permanences</b>
<p>HURTH-BERBIGIER Annabelle  DEFFONTAINES Léa  FREDERIC Sabine  GUR Christiane  GODEL BOUCHRA  CAILLO Virginie  IBEN KOUAR Fatiha  SCHAEFFER Christelle  GASMI Imène  REDER Aline  PROUST Julie  HAREL Dominique  NUSS Dominique  LESEUX Gaëlle  Simon LANG,  LEROY Honorine  ROECK Sylvie  OBRECHT Marie  MERY Angela  FRITSCH Vanessa  Céline MARC  DUTOR Pierre  BINDER Lara  BOLOGNESE Djemaa  CAILLERET Jean-François  WURTZ Natacha  GENEZ Nicolas  COLLIN Christine  MARIO Cécile  MAUGRAS Valérie  MEGHRICHE Sarah  NICOLAS Joschka  POINCELET Nelly  RYCHEN Bertrand  SPIESS Marie  SELEN Anne  MEGAT Lila  BERBETT Hélène  BRICE ENGLER Mireille  FRECHARD Carinne  SCHROEDER Christophe  STREHLAU Réjane  FREY Marie  BAGATELLO Marline</p>	<p>Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant</p>

<b>Cadres et agents effectuant les astreintes à la Cité de l'Enfance</b>	<b>Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes</b>
MACQUET Frédérique LAMAALAM Samira DAYA Khalid KIPPELEN Frédéric TRESCHER Sandrine	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

<b>Cadres et agents effectuant les astreintes au Foyer de l'Enfance</b>	<b>Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes</b>
METZ Clément REMANDE Fabrice OBERLE Gabrielle MARTIN Kerstin BOULAARAB Nathalie DEBLAY Sabine MUGULTAY Séverine STIRNEMAN Sandrine GWISS Jean-Luc BARONNET Thibaut DECOR Thierry	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

<b>Cadres et agents effectuant les astreintes adoption</b>	<b>Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes adoption</b>
GRADT Christiane STIEGLER Stéphanie LANDFRIED Justine CASABIANCA Séverine	Procès-verbaux de remise d'un enfant en qualité de pupille de l'Etat



**ARRETE N° 2024-010-DAJ**  
**du 28 février 2024**

**Portant délégation de signature ponctuelle**  
**Monsieur Maxime BELTZUNG**  
**Conseiller d'Alsace**

**LE PRESIDENT**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 1 ;

**Vu** la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée ;

**Vu** la délibération n° CD-2021-6-0-2 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant détermination de la composition de la Commission permanente et élection de ses membres ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

Délégation de signature ponctuelle est donnée à Monsieur Maxime BELTZUNG, Conseiller d'Alsace, pour signer la convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation Territoriale pour la Communauté de Communes Sud Alsace Largue et la Commune de Dannemarie, le 18 mars 2024.

**Article 2 :**

Monsieur Maxime BELTZUNG est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace - recueil des actes ([www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/](http://www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/)).

Le Président

Frédéric BIERRY



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc  
67964 STRASBOURG cedex 9  
100 avenue d'Alsace  
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

**[www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)**

**Direction des services de l'Assemblée**

Directeur de la publication : Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace